

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate – 4 Décembre 2008

RECOURS COLLECTIF DÉPOSÉ AU CANADA CONCERNANT LE TRASYLOL®

London, Ontario – Le cabinet d'avocats Siskinds^{LLP} a déposé un recours collectif contre Bayer inc. («Bayer») en rapport avec le Trasylo[®] («aprotinin»).

Le Trasylo[®] a été approuvé par Santé Canada en 1995 pour utilisation lors de transfusion sanguine chez les patients qui subissent un pontage aorto-coronarien par greffe nécessitant une circulation extracorporelle. Le 5 novembre 2007, Bayer a suspendu la mise en marché du Trasylo[®] après l'obtention de résultats d'essais clinique laissant entrevoir l'augmentation du risque de décès. L'utilisation du Trasylo[®] lors des interventions chirurgicales a été associée à une augmentation du risque de développer des réactions cardiovasculaires ou cérébrovasculaires défavorables, des dysfonctions rénales ou la mort.

La demande soutient que Bayer a failli à ses obligations d'informer adéquatement les patients et les médecins que le Trasylo[®] était associé à un risque accru de développer des effets défavorables ou des blessures sérieuses comparativement à d'autres solutions moins risquées. Charles Wright, un associé de chez Siskinds^{LLP}, déclare que : «Nous croyons que, par le biais de cette poursuite, Bayer devra expliquer aux consommateurs canadiens ce qu'elle savait sur les risques associés au Trasylo[®] et à quel moment elle a pris connaissance de ces risques. Dans le présent dossier, comme dans tous les cas similaires dans lesquels notre cabinet est impliqué, nous nous préoccupons de savoir si les Canadiens ont été adéquatement prévenus des risques associés à l'utilisation du produit dont il est question».

Il est trop tôt pour quantifier les dommages qui pourraient être réclamés par les membres du groupe, mais il est anticipé que les réclamations pourraient être substantielles. Les personnes qui ont subi des inconvénients des suites de l'utilisation du Trasylo[®] sont invitées à visiter le site www.classaction.ca ou à composer le 1-800-461-6161. Les résidents du Québec, pour leur part, peuvent entrer en contact avec Me Claude Desmeules au (418) 694-2009.

Pour de plus amples informations, vous êtes invités à communiquer avec Charles Wright au (519) 660-7753 ou avec Matthew Baer au (519) 660-7782.